



94 rue du Lt A. Argenton  
01300 Belley  
Tél : 06 41 02 44 41  
Mail : [casrbelley@orange.fr](mailto:casrbelley@orange.fr)  
Internet : <https://casrbelley.fr>

**COMPTE RENDU DE**  
**L 'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DU MERCREDI 29 NOVEMBRE 2023**

**ORDRE DU JOUR :**

- Approbation du Compte Rendu de l'A.G. 2022
- Rapport Moral du Président
- Rapport d'activité de la Secrétaire
- Rapport Financier
- Compte-rendu des activités et des travaux des commissions.
- Interventions du CODERS
- Vote du budget prévisionnel, des cotisations, des indemnités kilométriques et des modifications du Règlement Intérieur
- Renouvellement du tiers sortant
- Intervention Mairie
- Questions diverses.

**Nous vous rappelons que votre présence est indispensable (accueil des adhérents à 13h30).**

**L'Assemblée Générale sera suivie du pot de l'amitié**

**Le Président**

**René HERDALOT**

**PS : Le dossier préparatoire est en ligne sur le site du club (ADMINISTRATION – ASSEMBLEE GENERALE ). Aucun document papier ne sera remis lors de l'AG.**

**Les personnes ne possédant pas internet pourront se rapprocher d'adhérents ayant une connexion ou venir à la permanence du mardi pour consulter le dossier.**

## **1-Accueil du Président René Herdalot**

Je déclare ouverte la 38<sup>ème</sup> Assemblée Générale du Club d'Animation Sportive des Retraités de Belley.

- Au son et à la lumière, se trouve cet après-midi : Jérôme
- Aux images, Anne Giraud que je remercie particulièrement pour le gros travail de préparation de cet AG. Et je n'oublie pas Christian Alix qui a renouvelé la photothèque et dont vous pouvez trouver l'intégralité des photos sur le site internet du club.

Je remercie particulièrement les personnalités qui ont répondu à notre invitation.

- Monsieur Jean-Michel BERTHET, Maire Adjoint de Belley, chargé des sports
- Madame Annie DELPON, Maire Adjointe de Belley, chargée du social, de la famille et de la santé
- Monsieur Jean Louis HEDON, Conseiller départemental et 1<sup>er</sup> Maire Adjoint
- Monsieur Christian CACHEUX, Président du CODERS de Savoie
- Madame Corinne CHARBONNIER, référente formation du CODERS
- Monsieur BURTIN, représentant le cabinet FIDELTA
- Mesdames et Messieurs les représentants de la Presse

Je suis très heureux d'accueillir

- Madame Martine GUY, Présidente de Gym Forme Détente
- Monsieur REVEYRON, Secrétaire de l'Union Bouliste du Bas Bugéy

Je remercie également le magasin Brindilles à Belley qui a fleuri cette réunion sans oublier le personnel de l'Intégral pour son accueil et sa collaboration..

Je remercie tous les membres du CASR de leur présence.

Je vous demande d'avoir une pensée pour les amis qui nous ont quittés cette année ainsi que pour ceux que la maladie ne permet pas d'être parmi nous.

Je cède la parole à notre Secrétaire, Colette Blanchard, qui va animer notre après-midi.

### **Les personnes excusées :**

- Valérie Hérault
- Christiane Romeggio
- Jean Marc et Michèle Fognini
- Marie Christine Goy
- Sylviane Guiffroy

## **2-Approbation du CR de l'AG du 17/11/2022**

Le CR est approuvé à l'unanimité

## **3-Rapport moral du Président**

Existe-t-il une année calme et sereine pour un Président du CASR ?

Je crois être obligé de répondre : NON.

Pour commencer, des nouvelles de la Fédération au lendemain de notre Assemblée Générale 2022. Quelques semaines après cette dernière, avait lieu celle de notre Fédération ;

Pour réaliser les projets de la direction, dont le remplacement du système d'information, la Présidente proposait une augmentation significative de la licence : 20€ dans un 1<sup>er</sup> temps, ramenée ensuite à 12€. Après des débats assez tendus, l'AG a pris les décisions suivantes :

- Refus du budget prévisionnel de fonctionnement présentant un déficit de 500 k€ par 49 % voix contre et 42 % pour
- Refus de porter la licence fédérale de 20 à 32 € par 75 % contre.
- Refus du recours à un emprunt de 1250 k€ pour le financement des projets (dont 840 k€ pour le SI) par 49,8 % contre et 42,7 % pour.
- Accord pour le recours aux fonds propre dans la limite de conservation d'1 M€ par 53,1 % pour.
- Accord pour l'acquisition de nouveaux locaux pour le siège fédéral pour 360 k€ 71,1 % pour.
- Refus du budget prévisionnel d'investissement par 58,4 contre.

**Dès lors, la FFRS s'est trouvée en grande difficulté car sans budget prévisionnel approuvé par l'AG, le ministère est en droit de mettre la fédération sous tutelle. Ceci aurait pour effet, l'arrêt total et immédiat de toutes les activités dans tous les clubs.**

A partir du moment où j'ai appris cela, il est inutile de vous dire que j'ai scruté chaque jour le site de la fédé.

Une Assemblée Générale Extraordinaire a alors été convoquée pour le 17 février 2023.

Les décisions suivantes ont été prises :

- Approbation du budget prévisionnel de fonctionnement présentant un déficit 330 k€ par 81,5 % voix pour
- Approbation de l'évolution de la cotisation de 20 à 26 € par 78,7 % pour
- Refus du recours à un emprunt de 600 k€ pour le remplacement du SI par 59,2 % contre.

La fédération peut donc fonctionner puisqu'elle s'est dotée d'un budget approuvé.

Le remplacement du SI n'est pas financé hors fonds propres.

La situation est donc instable.

Une opposition à la Présidente s'est constituée au sein des instances dirigeantes et a voté une motion de défiance sur sa personne.

Elle n'a donc plus la majorité dans son exécutif.

La prochaine AG a lieu le mois prochain et l'on peut s'attendre à ce qu'elle ne se passe pas dans la sérénité..

En ce qui nous concerne, cela a amené le bureau à réfléchir à l'évolution de la cotisation, ce pourquoi, je vous ai adressé en son temps une petite note pour aider à la décision.

Nous avons donc décidé de moduler l'augmentation de la licence pour cette année en prenant 4 € à la charge du club. Cette part était de 29 € depuis de nombreuses années mais la très bonne santé de nos finances nous a amené à la ramener à 25 € (permettant ainsi de faire bénéficier les adhérents des économies réalisées.

Vous aurez à vous prononcer tout à l'heure sur la future évolution de la cotisation annuelle.

Par ailleurs, nos activités se sont déroulées normalement. Sur les conseils du Président du CORERS et avec l'aide de notre Conseillère Technique Fédérale, j'ai monté un dossier de demande de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport et s'inscrivant dans le Projet Sportif Fédéral. Ceci dans le but d'obtenir des fonds pour installer une ciblirie fixe de tir à l'arc au Boulodrome d'hiver et pour acquérir des séparations de tennis de table afin d'en

sécuriser la pratique au gymnase du Colombier. Le Président du CORERS m'a également conseillé de compléter le financement par une cagnotte en ligne. Nous en reparlerons lors du vote du budget prévisionnel.

Puis, est venu le temps de penser aux adhésions 2023-2024 avec la mise en service du nouveau système d'information dénommé FFRS360.

J'avais assisté à une visio-conférence présentant le système et cela m'avait fait très bonne impression. Nous avons décidé de jouer le jeu à fond.

Deux ambassadeurs FFRS360 dont Christian Cacheux, sont venus dispenser une formation aux membres du bureau. Cela nous a paru complexe mais non insurmontable.

Donc, nous y allons.

Je crois que le plus beau résumé que l'on puisse faire se situe sur la page d'accueil de l'espace adhérent de FFRS360.

Vous y trouvez des kayakistes à l'œuvre. Ce fut une belle pagaille mais sans pagaies et nous avons ramé ferme et ce n'est pas terminé.

Au départ, tous les adhérents possédant une adresse électronique devaient recevoir un message leur indiquant la procédure pour s'inscrire et régler leur cotisation en ligne.

Devant le volume de mails, messages, appels téléphoniques et interpellations verbales d'adhérents inquiets, nous avons décidé d'organiser deux après-midi d'accueil téléphonique et deux matinées au bureau pour aider les adhérents et régler le maximum de problèmes.

Le résultat est qu'un tiers de nos adhérents a pu s'inscrire et a réglé sa cotisation en ligne.

Bien sûr, les deux demi-journées d'inscription ont été des galères sans nom (encore des rames). Il y a eu surcharge du système et il nous était impossible de nous connecter au système

Je tiens à remercier les membres du bureau qui ont fait front pendant les journées d'inscription et bien au-delà. Je remercie également les adhérents qui nous ont soutenus et ont fait preuve de compréhension.

Je dois également remercier Christian Cacheux en tant qu'ambassadeur FFRS360. Il est venu nous rendre visite par deux fois et nous a permis de progresser alors que les instances nationales restaient et restent silencieuses.

Ma conclusion est que le produit n'est pas abouti et il demeure de nombreux « bugs »

- L'espace adhérent reste inopérant pour beaucoup
- Les adhérents n'ont soit pas reçu leur licence soit l'ont reçue plus de 6 fois
- Certaines personnes dont le processus a bien abouti ne figurent pas dans les licenciées
- Il est impossible d'inscrire des personnes anciennes licenciées et non licenciées l'an dernier.
- Les extractions vers Excel doivent être vérifiées car il y a des erreurs
- Il est toujours impossible de retirer une activité saisie par erreur
- Les autorisations des dirigeants sur l'espace de gestion suivant leur profil ne sont pas claires et nous n'avons pas de réponse à ce sujet.
- Les données relatives à l'honorabilité des dirigeants et animateurs sont toutes à ressaisir.

En revanche, nous avons commencé à faire des extractions de données qui nous permettent de gérer le club et notamment de dresser des listes par activité.

Nous avons la possibilité d'envoyer la licence par mail aux adhérents qui le demandent et d'imprimer celles des adhérents sans moyen informatique.

Mais, nous n'avons aucune nouvelle sur les modules de gestion des séjours, de la formation

et de communication.

J'en passe et des meilleures. Nous avons encore du pain sur la planche.

Je serai tenté de dire que malgré cela, nos inscriptions sont un succès car je crois, Colette nous le confirmera, que nous avons dépassé l'effectif record du club.

Surtout, nous enregistrons plus de 90 nouveaux adhérents.

Et je vais terminer mon propos en abordant ce sujet.

Ce fait entraîne une conséquence : nous atteignons des limites de capacité d'accueil des adhérents.

- le premier mercredi des inscriptions, il n'y avait pratiquement plus de places à la gymnastique au bout d'une heure.
- nous avons limité le nombre d'inscriptions à Activ'mémoire mais l'ineffable FFRS360 a failli et Colette et Jacqueline doivent se débattre pour assurer au mieux.
- Christiane Chanal est venue me voir pour me demander de refuser de nouvelles inscriptions à la country car comme pour la gym, la salle de l'Amitié est trop petite.
- J'ai constaté de mes propres yeux que le gymnase du Colombier est bien petit pour accueillir tous les pongistes qui le souhaitent. Pas moins de 6 nouveaux cette année.
- nous avons 6 nouveaux archers au tir à l'arc et nous en attendons encore 3 le mois prochain, encore un record, qui nous pose nettement moins de problème car nous assumons mais au détriment des « anciens »
- les boulistes commencent à être à l'étroit au boulodrome (certains doivent jouer en quadrettes au lieu de triplettes).

Voilà je constate. Heureusement notre partenariat avec Gym Forme Détente est exemplaire. Quand j'ai saisi Martine Guy pour lui demander un cinquième créneau de gymnastique, le résultat positif est vite intervenu. Martine, je te remercie infiniment pour ta diligente efficacité. Cela règle un problème mais pas tous.

Le concept Sport Santé se développe et notamment sa composante Sénior, Sport, Santé. 25% de la population française a plus de 60 ans et le nombre sera porté à 33% dans la décennie à venir. Je ne sais pas si le projet « Plaine sportive » règlera tout ou partie de ce souci et il ne m'appartient pas de prévoir des infrastructures pour les 10 ou 20 ans qui viennent mais il est dans mon rôle de Président, en tant qu'observateur des phénomènes émergents dans mon association, d'alerter nos élus sur cette problématique.

Je dis toujours qu'il vaut mieux investir dans 1000 m<sup>2</sup> de gymnase que dans 1000 m<sup>2</sup> d'EHPAD.

Malgré ces difficultés, la responsabilité que j'exerce reste une occupation enthousiasmante. Vous pouvez me croire, je n'ai pas le temps de m'ennuyer.

Et puis, je suis entouré d'une équipe extraordinaire. Je vais donc terminer ce rapport en adressant mes plus vifs remerciements aux membres du bureau qui m'entourent et qui font face contre vents et marées et malgré FFRS360.

Je remercie également tout l'encadrement du club. Administrateurs, membres du collège des observateurs, responsables d'activités, animateurs et animatrices. Vous êtes, toutes et tous des bénévoles engagés. Sans vous, la vie associative n'existerait, tout simplement, pas.

#### **4-Rapport d'activités de la secrétaire**

Je vais vous donner les chiffres-clés du CASR

-517 adhérents ce jour et nous étions 506 à la fin de la saison 2022-2023 .Nous avons 93 nouveaux adhérents soit 17 %. Nous avons dépassé le chiffre le plus haut qui était de 513 en 2018-2019, rappelons que le chiffre le plus bas était de 372 en 2020-2021 mais il y avait le Covid.

- 20 activités
- 40 animatrices et animateurs
- un budget de 39000€
- un bureau de 11 personnes
- un conseil d'administration de 24 membres
- un collège des observateurs de 11 personnes

Nous sommes dans nos nouveaux locaux rue Argenton que nous apprécions

Le bureau se retrouve toujours tous les mardis.

Il se réunit de 9h00 à 9h30, ensuite les adhérents sont accueillis de 9h30 à 10h30 pendant que d'autres membres traitent différents sujets.

Le conseil d'administration a été réuni trois fois :en novembre 2022, en mai et novembre 2023

Je vous rappelle que nous avons la carte d'abonnement à l'Intégral qui permet aux adhérents de bénéficier de 10 % de réduction sur présentation de la licence FFRS.

Deux numéros du Belensemble ont été réalisés et diffusés. Il y a toujours quelques exemplaires disponibles au bureau.

Les deux après-midis de renouvellement des inscriptions se sont déroulées dans nos locaux rue Argenton fin août et début septembre dans une grande confusion suite aux problèmes informatiques relatés déjà par René, mais les adhérents ont su être compréhensifs et ont gardé le sourire malgré tout.

Nous avons participé à la semaine bleue qui n'a pas eu un grand succès par rapport à l'année dernière et les lycéens ne sont pas venus découvrir nos activités comme ils l'avaient fait l'année dernière.

La fête des associations a été un grand moment d'échanges et reste un rendez vous incontournable pour nous.

Nous avons participé à l'organisation du Festival du film de montagne, nous avons rempli la salle de l'Arlequin.La 2ème édition aura lieu le 10 ou le 17 mars, le CASR sera partenaire et il sera consacré à un cinéaste italien avec 2 films : un sur le Cervin et l'autre sur le Ladakh

Maintenant sur nous adhérents : comment sommes-nous représentés à Belley?

Toujours plus de femmes 71 % que d'hommes, c'est aussi la moyenne à la FFRS

C'est dans la tranche des 65-75 ans qu'il y a le plus d'adhérents soit 25 % de femmes et 21 % d'hommes.

Pour les activités : la rando culmine avec 56 % d'adhérents puis gym-pétanque-raquettes sont à égalité avec 25 % d'adhérents.

### **Approbation des rapports**

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité

#### **4-Rapport financier**

**Trésorerie CASR** : Pierrette présente le compte de résultat au 31/08/23

Produits : 39196,55€

Charges : 36189,15€

Résultat : 3007,40€

Solde au 31/08/2023 : 9427,09€

Compte Epargne : 16641,83€

**Trésorerie séjours-loisirs** : Yvette Fillardet présente les soldes des comptes

Compte courant : 7551€

Compte sur livret : 2187€

**Le cabinet Fidelta certifie les comptes exacts et sincères.  
L'Assemblée générale donne quitus aux deux trésorières.**

#### **5-Compte rendu des activités**

Les responsables d'activités font leur compte-rendu à tour de rôle :

- Colette Blanchard pour Activ'mémoire
- Josette Bressan pour la Gymnastique
- Juliette Vincent pour le Yoga
- Annick Prost pour le Qi gong
- Marie Christine Dogneton pour les Chiffres et les Lettres
- Concetta Gervasoni pour la Natation
- Marie France Rubatier pour la danse
- Christiane Chanal pour la Country
- Elisabeth Biot pour la Marche Nordique
- Elisabeth Biot pour la Marche Adaptée
- Claude Fouchet pour la Pétanque
- Edmond Portka pour le Cyclotourisme
- Michel Bressan pour le Tir à l'arc
- Guy Blanc pour le Tennis de table
- Jacqueline Martin pour Rando gr1
- Alain Chantrenne pour Rando gr2
- Christian Alix pour Rando gr3
- Danièle Alix pour Rando Par Monts et Par Vaux et les Sorties Hiver

#### **6-Compte rendu des séjours par Danièle Alix**

Depuis notre dernière AG deux séjours se sont déroulés, Ceillac et Saint George de Didonne avec respectivement 31 et 36 personnes. Tout s'est bien passé, pas d'interruption de séjour ni accident.

Pour 2024, les trois séjours étaient déjà actés dans le dernier Belensemble.

Pour le séjour hiver prévu à Font d'Urle, nous n'avons eu que 16 personnes inscrites et après des relances nous avons dû nous résoudre à une annulation. Cela n'était jamais arrivé et nous devons essayer d'en comprendre les raisons. Cette annulation entraîne logiquement des pénalités, nous sommes en ce moment encore en négociation avec le prestataire VTF pour faire en sorte que cela coûte le moins possible au club.

Le 26 septembre nous avons fait une permanence pour présenter les deux autres séjours de 2024, pour l'un et pour l'autre un nombre de personnes assez conséquent est venu ce qui nous permet d'être confiant pour la suite.

Pour le séjour rando à Remuzat du 22 au 29 juin, les inscriptions se feront le 23 janvier et pour le séjour découverte à Biarritz du 7 au 17 septembre, les inscriptions seront prises le 2 avril.

## **7-Compte rendu de la formation par Edmond Portka**

La saison 2023/2024 est lancée et ne devrait pas poser de problème. Par contre pour 2024/2025, c'est une autre paire de manches. La fédération est en train de finaliser un nouveau mode de gestion informatisé de la formation.

Espérons seulement que cela ne sera pas aussi obscur et laborieux que la gestion des inscriptions. Laissons le temps au temps et laissons à ces gens de travailler sereinement.

### **Pour 2023**

Les formations sont achevées : Martine ANCIAN en marche nordique, Sylvie PORGE en danse, Gérard GARIN en randonnée pédestre, Colette et Jacqueline ayant finalisé leur formation activ'mémoire.

Le 17 octobre, tous nos animateurs et animatrices ont suivi une journée de formation à la cartographie et utilisation du GPS et ont été très satisfait de cette journée.

### **Pour 2024**

Christian ALIX a participé à une journée de recyclage premiers secours.

Le 10 octobre, Christine JACQUIER, Geneviève LYAUDET, Sylviane BENAT, Jacqueline LEBRUN ont obtenu leur diplôme de premiers secours quant à Michel GRIPON il le passera à CHAMBERY le 9 décembre.

Toutes ces personnes ont débuté leur formation FCB par une séance en vidéo conférence : Anne GIRAUD pour sa participation au bureau du club, Christine jacquier et Geneviève LYAUDET randonnée pédestre puis raquettes, Sylviane BENAT ski alpin, Jacqueline LEBRUN marche nordique et Michel GRIPON accompagnant sportif boules.

Félicitations à toutes et à tous mais il faut continuer de prospecter afin d'augmenter et dans certains cas renouveler le nombre de nos animateurs. Pour cela le CASR compte sur vous.

## **8- Compte rendu de la commission communication par Anne Giraud**

Avec Guy Blanc nous avons mené plusieurs actions de communication.

Le dépliant du club a été relooké, et va encore évoluer avec l'insertion d'un QR code.

Cette année nous avons été présents sur plusieurs manifestations : le marché (sous la pluie) le 26 août, la fête des associations le 9 septembre, la semaine bleue le 16 septembre. Grand succès pour les deux premières, beaucoup plus mitigée sur la dernière.

Nous avons également installé un stand sur la manifestation « la Place du Village » le 6 mai et participé au forum santé seniors organisé par AGIRC ARCO (où Colette a pu faire des ateliers Activ mémoire).



Une douzaine d'articles ont été publiés cette saison dans le Progrès (à l'occasion de rencontres de tennis de table, pétanque ou tir à l'arc, ou encore pour le dîner dansant du 28 octobre dernier). René a également publié un article sur Vital News (tir à l'arc)

Nous travaillons sur les listes des inscriptions de cette année et l'an passé, afin d'essayer de fidéliser nos adhérents.

### **9-Intervention de Corinne Charbonnier**

En commentant un diaporama, Corinne Charbonnier fait le point sur la formation en Savoie

### **10-Intervention de Christian Cacheux pour le Coders**

Christian Cacheux reprend les bons chiffres du CASR et après les difficultés rencontrées cette année avec FFRS360 garde bon espoir pour une issue favorable

### **11-Les votes statutaires par René Herdalot**

Nous avons déménagé et pour que le changement d'adresse soit effectif en Préfecture, il doit y avoir une approbation de l'Assemblée Générale.

Etes-vous d'accord pour que le siège social du CASR soit transféré de la Maison Saint Anthelme, rue Sainte Marie à Belley au 94 de la rue du Lieutenant André Argenton à Belley ?

#### **Proposition adoptée à l'unanimité**

Ensuite, je souhaite vous soumettre le budget prévisionnel pour l'année 2022-2023. Tout d'abord, vous aurez remarqué lors de la présentation des comptes que nous avons un excédent de 3000 €. C'est une bonne nouvelle.

Présentation du budget prévisionnel.

Document budget prévisionnel avec un déficit de 7250€

#### **Proposition adoptée à l'unanimité moins 2 abstentions**

Avant la fin de la saison, nous aurons à appliquer le montant de la cotisation 2024-2025.

Nous ne pouvons décider que de la part restant au CASR.

Elle était depuis plusieurs années fixée à 29 €

Nous l'avons ramené à 25 € cette année pour absorber l'augmentation nationale avec l'intention de la reporter à 29 € en 2024-2025.

Il est à craindre une nouvelle augmentation de la part nationale aussi je vous fais la proposition suivante :

La part CASR de la cotisation 2024-2025 sera de 29 € maximum.

En effet, au printemps, nous aurons une bonne visibilité de l'exécution de notre budget et saurons l'augmentation que nous aurons à subir.

J'espère pouvoir faire une proposition lors du CA de mi-année.

Si notre budget nous impose de revenir à 29 € de la part au CASR cela nous amènerait à une cotisation de 62 € à laquelle il faudrait ajouter l'augmentation nationale. Mais nous ferons tout pour encore une fois moduler cette augmentation.

#### **Proposition adoptée à l'unanimité**

Le conseil d'administration vous propose de laisser les indemnités kilométriques des déplacements à 0.35 €

### **Proposition adoptée à l'unanimité**

Concernant les indemnités kilométriques de covoiturage long, le CA vous propose de les laisser à 0.30 €

### **Proposition adoptée à l'unanimité**

Les indemnités de covoiture court resteront, si vous le voulez bien, à 2 €

### **Proposition adoptée à l'unanimité**

Le conseil d'administration a validé la modification du Règlement Intérieur.

En effet, de nombreuses redites existaient en début des chapitres notamment sur les lieux et fréquences des activités.

J'ai demandé à Nicole Durand, et je la remercie pour son travail, de simplifier le règlement intérieur. Chose faite et après relecture par Anne, un préambule a été créé prévoyant une annexe au RI qui n'est rien d'autre que notre « feuille jaune »

Cette dernière donne d'une part les noms et coordonnées des responsables d'activités et d'autres part les lieux et fréquences de toutes les activités.

Cette feuille est régulièrement mise à jour en fonction des aléas de chaque année et elle est la référence des adhérents.

### **Proposition adoptée à l'unanimité**

Renouvellement du tiers sortant :

Il est composé de

Colette BLANCHARD – Nicole DURAND – Concetta GERVASONI – Anne GIRAUD – Simone GUIGNOT – Jacqueline MARTIN – Alain CHANTRENNE – André FRAYARD

Tous les membres sortants se représentent

Nous vous proposons donc d'élire les personnes suivantes :

Colette BLANCHARD – Nicole DURAND – Concetta GERVASONI – Anne GIRAUD – Simone GUIGNOT – Jacqueline MARTIN – Alain CHANTRENNE – André FRAYARD

### **Tiers sortant réélu à l'unanimité**

Au collège des observateurs, Jeannine SERPOL est démissionnaire.

Gérard DURAND et Christine JACQUIER ont présenté leur candidature.

Je vous propose donc de les élire.

### **Proposition adoptée à l'unanimité**

### **12-Intervention des représentants de la municipalité**

-Jean Michel Berthet : rappelle le soutien de la ville de Belley et évoque les nouveaux équipements sportifs soient pour 2024 la plaine sportive d'un montant de 14M€ et la rénovation de la piscine pour 8 à 10M€

-Annie Delpon :pour l'automne 2024 propose un octobre rose d'envergure avec la participation des associations.

Madame Delpon demande à l'assemblée de se lever pour applaudir les bénévoles du club

### **13- Questions diverses**

- Catherine Balouzet demande si l'on ne pourrait pas s'affranchir des frais de photocopies puisque le CASR est bien numérisé.

- R : Nous sommes engagés par un contrat avec REX Rotary, le dénoncer coûterait 8000 € au club. Il sera dénoncé à son terme en 2026.

- Elisabeth Biot: propose d'animer un club de billard( activité qui n'existe pas à la FFRS), Une dizaine de personnes seraient intéressées,

- R : proposition intéressante mais le problème est la salle pour accueillir ce billard

- Patrick Reverand nouvellement diplômé pour la longue lyonnaise propose d'animer une activité longue, une douzaine de personnes seraient intéressées,

- **R** : proposition intéressante à voir avec l'UBBB et les disponibilités de terrains et Mr Reverand devra faire une formation FFRS
- Annick Prost dit que plutôt de faire une cagnotte en ligne on pourrait augmenter les cotisations,
- **R** : René Herdalot rappelle qu'il tient à ce que les cotisations restent accessibles à tous

La 38<sup>ème</sup> Assemblée Générale du CASR est close à 16h30  
Elle est suivie du verre de l'amitié

Le Président  
René Herdalot

La secrétaire  
Colette Blanchard